

**DIRECTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE ET DE L'ESPACE PUBLIC**

Service Commerce

85 rue du Mail - BP 80011

49020 Angers Cedex 02

Tél : 02 41 05 48 86

Fax : 02 41 05 39 80

Courriel : occupation.domaine-public@ville.angers.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des emplacements se trouvent vacants sur les marchés suivants :

Affichage du 15 au 30 mars 2023**Contestation du vendredi 7 avril au vendredi 21 avril 2023 inclus****Attribution définitive après consultation de la commission du 26 avril 2023**

MARCHE JEANNE D'ARC LE JEUDI MATIN	1 emplacement	7 x 3	N°1 : Vente et fabrication de produits à emporter et à consommer sur la place
MARCHE MARCEL VIGNE LE VENDREDI MATIN	1 emplacement	6 x 2	N°1 : Vente et fabrication de produits à emporter et à consommer sur la place
MARCHE CAMILLE CLAUDEL LE VENDREDI MATIN	1 emplacement	7 X 2	N° 1 : Vente et tranformation de produits carnés : boucher
MARCHE JEAN XXIII SAMEDI MATIN	1 emplacement	6 x 2	N° 1 : Vente de fromages : fromager
MARCHE LECLERC SAMEDI MATIN	1 emplacement	9 x 4,5	N° 1 : Vente de fruits et légumes frais, vente de fruits secs et produits saumurés
MARCHE DOYENNE DIMANCHE MATIN	1 emplacement	9 x 5	N° 3 : Destockage
MARCHE DOYENNE DIMANCHE MATIN	1 emplacement	6 x 5	N° 54 : Commerces de produits manufacturés
MARCHE DU DOYENNE DIMANCHE	1 emplacement	6 x 5	N° 74 : Commerces de produits manufacturés

Toute revendication devra être accompagnée obligatoirement :*** d'un k-bis de moins de trois mois****SAUF pour les producteurs : une déclaration INSEE***** une attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité***** une carte de commerçant recto verso et en cours de validité****SAUF pour les producteurs : relevé parcellaire et affiliation MSA de moins de trois mois***** un justificatif d'identité****TOUT DOSSIER INCOMPLET ET REMIS HORS DELAI NE SERA PAS TRAITE**

Les places vacantes seront attribuées en priorité aux commerçants exerçant le métier demandé.

Le service gestionnaire